

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2022/111 du 29 mars 2022 370/2280 3910/1934

En vigueur à partir du 1 mars 2022

Abroge circulaire n° 2022/87
du 14 mars 2022**Prix pour toutes les conventions de type FEDERAL et les conventions spécifiques dans le secteur de la rééducation; 01-03-2022 - corrigendum.****Par rapport à la circulaire OA 2022/87 – 370/2276 – 3910/1927 du 14 mars 2022, les corrections suivantes ont été apportées :**

- à la page 9, point « 14. Centres 7.86.7 : Conventions type de rééducation fonctionnelle en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents », certains prix sont adaptés ;
- à la page 13, pour les forfaits de rééducation du second type des centres 950, la date du 1^{er} janvier 2022 est remplacée par le 1^{er} mars 2022.

1 Conventions spécifiques.**L'annexe 1** reprend la liste des établissements FEDERAUX avec des forfaits de rééducation.**2 Conventions de rééducation fonctionnelle médico-psycho-sociale spécialisées. (776)**

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Forfait annuel de base	716,92 €	787754	787765
Forfait annuel majoré	1.075,39 €	787776	787780
Forfait spécifique en cas de grossesse	358,47 €	787975	787986
Forfait annuel PrEP	253,87 €	787990	788001

3 Centres de rééducation pour l'accompagnement médical et psychosocial du traitement des séquelles de mutilations génitales féminines. (776.1)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Séance	116,02 €	784593	784604
Opération de reconstruction (y compris l'anesthésie générale)	549,65 €	784615	784626

4 Convention avec les centres d'accompagnement de la transidentité (776.2)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Séance individuelle (art. 6, § 2)	787916	787920	106,40 €
Séance familiale (art. 6, § 3)	791571	791582	159,59 €
Séance de groupe (art. 6, § 4) : prix par bénéficiaire qui assiste à la séance de groupe	791792	791803	35,46 €
Entretien (art. 6, § 5)	787931	787942	106,40 €
Forfait médicaments (art. 6, § 7)	787953	787964	273,79 €

5 Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec les Cliniques de la mémoire (Démence) (778.1)

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Séance en clinique	784512	784523	127,06 €
Séance à domicile (1re prestation)	784534	-	222,36 €
Séance à domicile (2ième prestation)	784556	-	127,06 €

6 Centres 781.5 : Conventions types relatives à la rééducation de bénéficiaires souffrant des affections respiratoires chroniques graves.

Ci-après, les 5 prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Description de la prestation ou de l'honoraire	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Prestation réalisée par un(e) kinésithérapeute, un(e) ergothérapeute et/ou un(e) assistant(e) ou infirmier(ère) social(e) se déroulant au domicile du bénéficiaire, en vue d'une adaptation de ce domicile en fonction de ses performances physiques. (Article 11 § 1, 2ième alinéa)	130,94 €	777512	777523
Prestation individuelle, exécutée par au moins 2 intervenants d'une discipline différente, avec une durée d'au moins deux heures, qui peut être étalée au cours d'une journée. (Article 12 § 1 et Article 12 § 2, 1er alinéa)	130,94 €	777534	777545
Chaque prestation de rééducation de groupe avec une durée d'au moins deux heures au cours de laquelle, pour toute sa durée, le nombre de bénéficiaires, qui peut être au maximum égal à 5, est supérieur au nombre de thérapeutes intervenant effectivement. (Article 12 § 2, 2ème alinéa)	130,94 €	777556	777560
Des prestations de minimum 2 heures, destinées exclusivement à l'éducation de bénéficiaires et de leurs familles, adressées simultanément à un groupe de bénéficiaires plus nombreux que 5. (Article 12 § 3)	17,49 €	777571	777582
Honoraire pour la collaboration du médecin généraliste ou spécialiste assurant le traitement d'entretien.	35,32 €	777593	777604

7 Centres 782.5 : Conventions types de rééducation concernant l'accompagnement médico-psycho-social.

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode
		Ambulatoire
Première prestation (art. 12 de la convention)	205,01 €	775132
Deuxième prestation (art. 13 de la convention)	304,33 €	775154

8 Etablissements pour le suivi du décès inopiné et médicalement inexpliqué d'un enfant de moins de 18 ans (783.1).

Ci-après, vous trouverez les nouveaux forfaits de rééducation prévus dans ces conventions.

Prestation	Forfait unique au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Soutien psychologique des parents/familles	268,37 €	775331	775342
Autopsie selon le protocole standard	601,76 €	775294	775305
Transport entre lieu du décès/exposition corps et le centre d'autopsie	-	775316	775320

9 Etablissements Surveillance cardio-respiratoire à domicile de nouveau-nés et de nourrissons (783.5).

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode
		Ambulatoire
Catégorie 1 (cf. article 3)	930,67 €	779133
Catégorie 2 (cf. article 3)	1.396,00 €	779155
Catégorie 3 (cf. article 3)	930,67 €	779170
ALTE (cf. article 4)	930,67 €	779192

10 Etablissements de rééducation pour le suivi des enfants nés grands prématurés (783.6).

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	Prestation complète
Prestation de bilan A (groupe 1)	784674	784685	272,95 €
Prestation de bilan A (groupe 2)	784696	784700	272,95 €
Prestation de bilan B (groupe 1)	784711		316,64 €
Prestation de bilan B (groupe 2)	784733		316,64 €
Prestation de bilan C (groupe 1)	784755		316,64 €
Prestation de bilan C (groupe 2)	784770		316,64 €
Prestation de bilan D (groupe 1)	784792		539,81 €
Prestation de bilan D (groupe 2)	784814		539,81 €
			Demi-prestation
Prestation de bilan A (groupe 1)	784836	784840	136,48 €
Prestation de bilan A (groupe 2)	784851	784862	136,48 €
Prestation de bilan B (groupe 1)	784873		158,32 €
Prestation de bilan B (groupe 2)	784895		158,32 €
Prestation de bilan C (groupe 1)	784910		158,32 €
Prestation de bilan C (groupe 2)	784932		158,32 €
Prestation de bilan D (groupe 1)	784954		269,91 €
Prestation de bilan D (groupe 2)	784976		269,91 €

11 Les conventions types relatives à l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile (785).

Ci-après, vous trouverez les forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature applicables à partir du 1^{er} janvier 2022 suite au dépassement de l'indice pivot.

- a. Convention relative au diagnostic et au traitement du syndrome des apnées obstructives du sommeil (7.85).

NB. Les forfaits de cette convention ne sont pas indexés. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les prix qui sont applicables.

Convention apnées obstructives du sommeil	Pseudocodes	Montant au 01/03/2022
Forfait de départ nCPAP	779936	2,82 €
Forfait de base nCPAP	779951	1,79 €
Forfait de départ OAM pour un nouveau patient OAM	779870	5,64 €
Forfait de départ OAM dans le cas du renouvellement de l'OAM	779892	5,64 €
Forfait de base OAM	779914	0,43 €

b. Convention relative à l'instauration et au suivi ultérieur de l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile (AVD) (7.85.2).

Convention AVD				Pseudocode		Prix 01/03/2022
				Ambulatoire	Hospitalisé	
A.V. continue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789014	789025	43,30 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789036	789040	36,66 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789051	789062	38,16 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789073	789084	31,52 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789095	789106	40,96 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789110	789121	34,32 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789132	789143	35,82 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789154	789165	29,18 €
A.V. discontinue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789176	789180	30,91 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789191	789202	24,27 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789213	789224	25,77 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789235	789246	19,13 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789250	789261	28,78 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789272	789283	22,14 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789294	789305	23,64 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789316	789320	17,00 €
	Pression positive à 2 niveaux (enfants < 5ans)	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789331	789342	28,78 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789353	789364	22,14 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789375	789386	23,64 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789390	789401	17,00 €
A.V. nocturne	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789412	789423	26,93 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789434	789445	20,29 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789456	789460	21,79 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789471	789482	15,15 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789493	789504	26,06 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789515	789526	19,42 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789530	789541	20,92 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789552	789563	14,28 €
	Pression positive à 2 niveaux	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789574	789585	20,53 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789596	789600	13,89 €
		Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789611	789622	15,39 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789633	789644	8,75 €
Pression négative péithoracique	Sans percusion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789655	789666	23,70 €	
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789670	789681	17,06 €	
	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	789692	789703	11,78 €	
		Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	789714	789725	5,14 €	
Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive				789736	789740	6,64 €

c. Convention relative à l'instauration et au suivi ultérieur de l'assistance ventilatoire mécanique au long cours à domicile en cas de syndrome d'obésité-hypoventilation (SOH) (7.85.3).

Convention SOH				Pseudocodes		Prix
				Ambulatoire	Hospitalisé	01/03/2022
La prestation normale remboursable dans le cadre de la convention SOH est l'assistance ventilatoire (A.V.) nocturne par pression positive à 2 niveaux pour patients SOH				788012	788023	8,75 €
Autres traitements d'assistance ventilatoire, uniquement remboursables pour les patients déjà traités par cette méthode par le même établissement avant le 1/1/2008 et ce dans le cadre de la convention en vigueur à l'époque (mesure transitoire destinée à disparaître)						
A. V. continue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788034	788045	43,30 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788056	788060	36,66 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788071	788082	38,16 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788093	788104	31,52 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788115	788126	40,96 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788130	788141	34,32 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788152	788163	35,82 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788174	788185	29,18 €
A. V. discontinue	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788196	788200	30,91 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788211	788222	24,27 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788233	788244	25,77 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788255	788266	19,13 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788270	788281	28,78 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788292	788303	22,14 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788314	788325	23,64 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788336	788340	17,00 €
	Pression positive à 2 niveaux (enfants < 5ans)	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788351	788362	28,78 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788373	788384	22,14 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788395	788406	23,64 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788410	788421	17,00 €
A. V. nocturne	Trachéotomie	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788432	788443	26,93 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788454	788465	20,29 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788476	788480	21,79 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788491	788502	15,15 €
	Méthode non invasive	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788513	788524	26,06 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788535	788546	19,42 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788550	788561	20,92 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788572	788583	14,28 €
	Pression positive à 2 niveaux	Percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788594	788605	20,53 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788616	788620	13,89 €
		Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788631	788642	15,39 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788653	788664	8,75 €
	Pression négative périthoracique	Sans percussion intra-pulmonaire	Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788675	788686	23,70 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788690	788701	17,06 €
Percussion intra-pulmonaire			Assistance mécanique à la toux ou aspiration trachéale non-invasive	788712	788723	11,78 €
			Sans assistance mécanique à la toux et sans aspiration trachéale non-invasive	788734	788745	5,14 €

12 Centres 7.86 : Conventions type en matière d'autogestion de patients atteints de diabète sucré.

Ci-après, les différents forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants de la convention (voir circulaire O.A. n° 2016/157 du 24 juin 2016) en vigueur à partir du 01/01/2022.

Prestation	Pseudo-code	Type de forfait	Prix à partir du 01/03/2022
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe A	788756	forfait journalier	3,83 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe A	788771	forfait journalier	6,35 €
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe B	788793	forfait journalier	3,63 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe B	788815	forfait journalier	3,63 €
Test de pigûre au doigt pour les patients du groupe C	788830	forfait journalier	0,86 €
Mesure par capteur pour les patients du groupe C	788852	forfait journalier	0,86 €
Indemnité pour le renvoi vers une clinique curative du pied	770070	forfait unique	46,01 €
Trajets de soins			
Education ambulatoire d'un patient trajet de soins - forfait annuel ordinaire	786015	forfait annuel	108,58 €
Education ambulatoire d'un patient trajet de soins - forfait annuel majoré	786030	forfait annuel	190,00 €
Trajet de soins - forfait matériel pour les patients hospitalisés	786100 (1)	forfait unique	90,28 €

(1) à utiliser pour un patient hospitalisé qui n'a pas encore conclu de contrat trajet de soins mais qui a l'intention de le faire après son hospitalisation (cfr. Art.25, §2, 2°)

13 Centres 7.86.5 : Conventions type de rééducation fonctionnelle relative à l'insulinothérapie par perfusion continue à domicile à l'aide d'une pompe à insuline portable.

Ci-après, le prix et le numéro de pseudo-code nomenclature correspondant.

Prestation	Pseudocode		Type de forfait	Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé		
Exécution pendant un jour du programme de rééducation	772450	772461	Forfait journalier	10,07 €

14 Centres 7.86.7 : Conventions type de rééducation fonctionnelle en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents.

Ci-après, les différents forfaits et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

1. Forfait de la nouvelle convention en matière d'autogestion du diabète sucré chez les enfants et les adolescents

A. Programme de soins multidisciplinaire - bénéficiaire < 18 ans:	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01/03/2022
diabète de type 1 ou assimilé – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785573	15,22 €
diabète de type 1 ou assimilé – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785595	17,69 €
diabète de type 1 ou assimilé – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785610	6,30 €
diabète de type 1 ou assimilé – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785632	8,77 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785654	15,22 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785676	15,22 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785691	6,30 €
ne souffrant pas de diabète de type 1 – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785713	6,30 €
Frais de déplacement pour l'information et l'accompagnement dans le milieu de vie du bénéficiaire	forfait journalier	775493	88,11 €
B. Programme de soins multidisciplinaire - bénéficiaire ≥ 18 ans:	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01/03/2022
groupe A convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785735	13,90 €
groupe A convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785750	16,42 €
groupe A convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785772	3,83 €
groupe A convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785794	6,35 €
groupe B convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785816	13,70 €
groupe B convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785831	13,70 €
groupe B convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785853	3,63 €
groupe B convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785875	3,63 €
groupe C convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785890	10,93 €
groupe C convention adultes – avec pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785912	10,93 €
groupe C convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de piqûre au doigt	forfait journalier	785934	0,86 €
groupe C convention adultes – sans pompe à insuline portable – méthode de mesure par capteur	forfait journalier	785956	0,86 €

2. Forfait temporaire dans le cadre de la nouvelle convention - période transitoire

Bénéficiaire < 18 ans ayant un accord en cours:	Type de forfait	Pseudo-code	Prix 01/03/2022
programme de pompe à insuline de la précédente convention – avec pompe à insuline	forfait journalier	789751	12,85 €
programme d'autogestion de la précédente convention – sans pompe à insuline	forfait journalier	789773	6,32 €

15 Centres 7.86.8 : Conventions type de rééducation fonctionnelle relative aux cliniques curatives du pied diabétique de troisième ligne.

Ci-après, les différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode	Montant au 01/03/2022
Consultation interdisciplinaire	773393	38,93 €
Séance de soutien	773496	19,47 €

16 Convention sur les technologies avancées ou onéreuses pour les patients diabétiques (convention TAO) (786.9)

Ci-après, vous trouverez le nouveau forfait de rééducation prévu dans cette convention.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
TAO Tandem t:slim X2 et Dexcom G6	6,00 €	784991	785002

17 Centres 789.0 : Conventions types relatives à la rééducation de bénéficiaires souffrant d'une maladie métabolique monogénique héréditaire rare.

Ci-après, les 3 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Première prestation de rééducation : par trimestre de rééducation (article 8, §1er)	730,45 €	775832	775843 (1)
Seconde prestation de rééducation : par trimestre de rééducation (article 8, §2)	264,75 €	775854	-
Présence du médecin de famille ou du pédiatre traitant : par année de rééducation (article 10, §5)	94,86 €	775876	775880 (2)

- (1) à utiliser si, au moment de l'activité ou de la réponse à la question téléphonique, mentionnée à l'article 9, §1^{er}, b), le bénéficiaire était hospitalisé.
- (2) à utiliser si, au moment de la réunion mentionnée à l'article 9, §1^{er}, b), le bénéficiaire était hospitalisé.

18 Centres 789.1 : Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour des patients atteints de mucoviscidose.

Ci-après, les 2 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Exécution du programme individuel de rééducation fonctionnelle pendant un an	775913	775924	3.843,67 €
réunion en présence du médecin de famille ou du pédiatre de "famille"	775935	775946	61,97 €

19 Centres 789.2 : Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour des patients atteints de maladies neuromusculaires.

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Exécution du programme individuel de rééducation fonctionnelle pendant un an	775950	775961	1.692,78 €

20 Centres 789.3 :Conventions types de rééducation fonctionnelle conclues avec des centres de référence pour bénéficiaires souffrant d'épilepsie rebelle.

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Module d'évaluation pré-chirurgicale avec étude vidéo-EEG non invasive	1.926,82 €	777711	777722
Module d'évaluation pré-chirurgicale complémentaire avec étude vidéo-EEG invasive	2.586,09 €	777733	777744
Module de rééducation fonctionnelle après chirurgie épileptique ou après implantation d'un stimulateur du nerf vague	528,92 €	777755	777766
WADA-test	380,03 €	777770	777781
Seconde opinion - discussions entre les équipes des centres de référence conventionnés	381,91 €	777792	777803

21 Centre de diagnostic multidisciplinaire du syndrome de la fatigue chronique (78945)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Bilan multidisciplinaire	787835	787846	630,21 €
Suivi du traitement	787850	787861	630,21 €
Participation médecin généraliste	787894	787905	74,66 €
Séance de TTC	787872	787883	75,59 €

22 Centres de référence pour IMOC (7895)

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Montant au 01/03/2022	Pseudocode	
		Ambulatoire	Hospitalisé
Prestation Art. 7, 1)	755,55 €	783510	783521
Prestation Art. 7, 2)	377,78 €	783532	783543
Prestation Art. 7, 3)	178,74 €	783554	783565
Prestation Art. 13, §4, 1er alinéa	96,10 €	783576	783580
Prestation Art. 13, §4, 2ème alinéa	43,84 €	783591	783602

23 Centres de référence Spina Bifida (78955)

Ci-après, les 5 différents prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

Prestation	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prestation Art. 12bis, § 2, 1.	783650	783661	2.216,06 €
Prestation Art. 12bis, § 2, 2.	783672	783683	1.477,37 €
Prestation Art. 12bis, § 2, 3.	783694	783705	738,69 €
Prestation Art. 13, §4, 1ste alinea	783716	783720	96,10 €
Prestation Art. 13, §4, 2de alinea	783731	783742	43,84 €

24 Centre de reference en nephrologie pédiatrique (7897)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prestation annuelle	787511	787522	2.594,42 €

25 Centre de coordination national de l'hémophilie (78980)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Forfait annuel	787813	787824	3.320,31 €

26 Centre de référence hémophilie (78981)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Forfait annuel	787791	787802	1.860,97 €

27 Convention avec des centres multidisciplinaires pour une prise en charge conservatrice du lymphoedème (7899)

Ci-après, le prix et les numéros de pseudo-codes nomenclature correspondants.

	Pseudocode		Montant au 01/03/2022
	Ambulatoire	Hospitalisé	
Prix par journée de traitement	779973	779984	125,90 €

28 La convention type de rééducation fonctionnelle locomotrice et neurologique (950).

Cette convention prévoit deux types de forfait de rééducation fonctionnelle.

- D'une part, les forfaits R30-R60 qui appliquent des prix identiques à l'ensemble des maladies et des troubles. Ces prestations R30-R60 englobent la rééducation multidisciplinaire d'une durée de traitement respectivement de 60 et 120 minutes par séance. Les conditions de remboursement de ces prestations sont analogues à celles des prestations de nomenclature K30-K60.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouvez les prix en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 (voir aussi circ.oa 2021/391).

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776156	R30	Ambulatoire	37,04 €	35,19 €	33,34 €
776160	R30	Hospitalisé	37,04 €	35,19 €	33,34 €
776171	R60	Ambulatoire	74,08 €	70,38 €	66,68 €
776182	R60	Hospitalisé	74,08 €	70,38 €	66,68 €
776193	Honoraires complémentaires	Ambulatoire	37,04 €	37,04 €	37,04 €
776204	Honoraires complémentaires	Hospitalisé	37,04 €	37,04 €	37,04 €

- D'autre part, les « forfaits de rééducation fonctionnelle » qui comprennent des prix et des honoraires spécifiques par groupe de maladie(s) ou de troubles.

Ci-dessous vous trouvez les forfaits de rééducation du second type au **1^{er} mars 2022**. Comme prévu dans l'ancienne convention, certains centres ont droit à un forfait majoré suite aux mesures prises par le Gouvernement en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Par conséquent:

- A) pour tous les centres 950 pour lesquels les prix n'ont pas été modifiés suite aux mesures prises par le Gouvernement en 1999 en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Pseudocode	EUR
773614-773625	8,07 €
773872-773883	28,26 €
773754-773765	49,55 €
773732-773743	50,27 €
773776-773780	53,90 €
773791-773802	53,99 €
773813-773824	59,22 €
773673-773684	95,35 €

- B) pour tous les centres 950 pour lesquels les prix ont été modifiés suite aux mesures prises par le Gouvernement en 1999 en ce qui concerne l'emploi dans le secteur social marchand.

Voir annexe 2

29 Etablissements de rééducation R30-R60 - Troubles locomoteurs et neurologiques (951).

Pour les mêmes raisons évoquées dans le précédent chapitre, vous trouverez, dans le tableau ci-dessous, les prix en vigueur pour les prestations R30-R60 depuis le 1^{er} janvier 2022 (voir aussi circ. oa 2021/391).

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776473	R30	Ambulatoire	37,04 €	35,19 €	33,34 €
776484	R30	Hospitalisé	37,04 €	35,19 €	33,34 €
776495	R60	Ambulatoire	74,08 €	70,38 €	66,68 €
776506	R60	Hospitalisé	74,08 €	70,38 €	66,68 €
776230	Honoraires complémentaires	Ambulatoire	37,04 €	37,04 €	37,04 €
776241	Honoraires complémentaires	Hospitalisé	37,04 €	37,04 €	37,04 €

Le Fonctionnaire Dirigeant ff.,

J. Coenegrachts
Directeur général a.i.

Annexes :

[Spilindex-01-03-2022-annexe1-tableau-FR](#)
[Spilindex-01-03-2022-annexe2-tableau-FR](#)

Annexe 1 : Prix Conventions spécifiques

Datum van toepassing/ Date d'application	AMBULANT-EXTERNAAT/AMBULATOIRE-EXTERNAT				GEHOSPITALISEERD-INTERNAAT/HOSPITALISE-INTERNAT			
	Soort revalidatie	Type de rééducation	EUR	Code	Soort revalidatie	Type de rééducation	EUR	Code
7.71.012.41	U.Z. Gent Centrum voor Locomotorische en Neurologische Revalidatie Dienst motorische revalidatie							
01-03-2022	Revalidatiedag (±87%) Halve revalidatiedag (±48%)	Jour de rééducation (±87%) Demi-jour de rééducation (±48%)	161,07 88,56		Revalidatiedag (100%) Halve revalidatiedag (± 54%)	Jour de rééducation (100%) Demi-jour de rééducation (±54%)	185,19 100,58	
7.71.016.37	Centre Neurologique William Lennox Adultes							
01-03-2022	Revalidatiedag (±86%) Halve revalidatiedag (±46%)	Jour de rééducation (±86%) Demi-jour de rééducation (±46%)	154,07 81,55		Revalidatiedag (100%) Halve revalidatiedag (± 53%)	Jour de rééducation (100%) Demi-jour de rééducation (±53%)	178,16 93,62	
7.71.019.34	UZ Leuven, campus Pellenberg							
01-03-2022	Revalidatiedag (±87%) Halve revalidatiedag (±48%) Basis-revalidatieprestatie (±34%)	Jour de rééducation (±87%) Demi-journée de rééducation (±48%) Prestation de rééducation de base (±34%)	161,07 88,56 63,51		Revalidatiedag (100%) Halve revalidatiedag (± 54%) Basis-revalidatieprestatie (±34%)	Jour de rééducation (100%) Demi-jour de rééducation (±54%) Prestation de rééducation de base (±34%)	185,19 100,58 63,51	
7.71.021.32	Centre de réadaptation fonctionnelle Neurologique de l'Hôpital ERASME							
01-03-2022	Revalidatiedag (±87%) Halve revalidatiedag (±48%) Basis-revalidatieprestatie (±34%)	Jour de rééducation (±87%) Demi-journée de rééducation (±48%) Prestation de rééducation de base (±34%)	161,07 88,56 63,51		Revalidatiedag (100%) Halve revalidatiedag (± 54%) Basis-revalidatieprestatie (±34%)	Jour de rééducation (100%) Demi-jour de rééducation (±54%) Prestation de rééducation de base (±34%)	185,19 100,58 63,51	
7.71.022.31	Les Cliniques universitaires Saint Luc Service de Médecin Physique et de Réadaptation Cliniques Universitaires Saint-Luc							
01-03-2022	Revalidatiedag (±87%) Halve revalidatiedag (±48%) Basis-revalidatieprestatie (±34%) Intermediaire revalidatieprestatie (±68%)	Jour de rééducation (±87%) Demi-journée de rééducation (±48%) Prestation de rééducation de base (±34%) Prestation de rééducation intermédiaire (±68%)	161,07 88,56 63,51 126,82		Revalidatiedag (100%) Halve revalidatiedag (± 54%) Basis-revalidatieprestatie (±34%) Intermediaire revalidatieprestatie (±78%)	Jour de rééducation (100%) Demi-jour de rééducation (±54%) Prestation de rééducation de base (±34%) Prestation de rééducation intermédiaire (±78%)	185,19 100,58 63,51 144,88	
7.76.601.78	Clairs Vallons A.S.B.L. Unité de rééducation fonctionnelle pour enfants atteints d'une pathologie							
01-03-2022	Ambulante dag (70%) Module "voorbereiding opname" of "follow up" (40%)	Journée ambulatoire (70%) Module de pre-admission ou de suivi (40%)	341,67 195,24	1 1	Interne dag (100%)	Journée interne (100%)	488,10	1
7.76.602.77	Zeepreventorium -Asthmacentrum							
01-03-2022	Prijs per dag (70%) Vooronderzoek-of-nazorg-module (40%) Intake-dag (70%)	Prix par jour (70%) Module de pré-examen ou de suivi (40%) Journée préliminaire (70%)	344,27 196,73 344,27	1 1 1	Prijs per dag (100%) Terugkom-module (100%)	Prix par jour (100%) Module de retour (100%)	491,82 491,82	1 1
7.84.501.35	Centre Neurologique William Lennox Enfants							
01-03-2022	Complementair revalidatieforfait (100%)	Forfait de rééducation complémentaire (100%)	31,28		Complementair revalidatieforfait (100%)	Forfait de rééducation complémentaire (100%)	31,28	

Explication des codes

1. En cas de dépassement de la capacité normale de facturation prévue à la convention, l'établissement ne peut facturer que 50 % ou 25 % des prix mentionnés. Le respect par l'établissement de cette obligation est contrôlé par l'I.N.A.M.I.

Annexe 2 :**950-Centres pour lesquels des modifications du forfait sont intervenues dans le cadre des mesures dans le secteur social marchand****Forfaits applicables au 01-03-2022**

Numéro d'identification		Montant des forfaits en EUR							
		773614	773872	773754	773732	773776	773791	773813	773673
		773625	773883	773765	773743	773780	773802	773824	773684
	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	8,07	28,26	49,55	50,27	53,90	53,99	59,22	95,35
9.50.002.16	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	13,23	33,42	54,71	55,43	59,06	59,15	64,38	100,51
9.50.010.08	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	14,84	35,03	56,32	57,04	60,67	60,76	65,99	102,12
9.50.028.87	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	16,04	36,23	57,52	58,24	61,87	61,96	67,19	103,32
9.50.056.59	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	13,85	34,04	55,33	56,05	59,68	59,77	65,00	101,13
9.50.065.50	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	12,39	32,58	53,87	54,59	58,22	58,31	63,54	99,67
9.50.128.84	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	14,18	34,37	55,66	56,38	60,01	60,10	65,33	101,46
9.50.269.40	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	13,41	33,60	54,89	55,61	59,24	59,33	64,56	100,69
9.50.288.21	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	14,77	34,96	56,25	56,97	60,60	60,69	65,92	102,05
9.50.441.62	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	15,20	35,39	56,68	57,40	61,03	61,12	66,35	102,48
9.50.537.63	forfait excl. le secteur social marchand 01-03-2022	15,05	35,24	56,53	57,25	60,88	60,97	66,20	102,33

Pour ces centres de rééducation deux types de forfaits sont applicables:

a) le forfait incluant le secteur social marchand, qui ne peut être facturé qu'un nombre limité de fois.

b) le forfait n'incluant pas le secteur social marchand, à facturer par le centre de rééducation en dépassement du nombre de forfaits incluant le secteur social marchand qui leur a été fixé.

Ce dépassement est contrôlé par l'I.N.A.M.I.